COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Présents:

MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIPE. Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN. KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA. Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY. Mme GASTON, Mme GIRAUDON, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE,

GUERY

Pouvoirs:

Madeleine COIG

à Joseph LEES

Valérie SARTOLOU

Denise MICHAUT

Robert BAREILLE

à Aurélie GIRAUDON à

Jean-Etienne GAILLAT

Bernard UTHURRY

Excusés:

Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

REÇU

-8 OCT. 2014 Le

RAPPORT N° 140925-31-URB-

SOUS - PREFECTURE **OLORON Ste MARIE**

CHARTE ARCHITECTURALE : DEMANDES DE SUBVENTION

Mme BESSONNEAU rappelle que lors du Conseil communautaire du 17 juillet dernier, Le Conseil Communautaire a décidé de réaliser une charte architecturale et paysagère sur le territoire du Haut Béarn.

Depuis cette date, le plan de financement a été confirmé, et s'établit de la manière suivante :

Montant opération TTC	50 000.00 €
Conseil Régional d'Aquitaine	12 000.00 €
Conseil Général 64	12 000 € au titre du Patrimoine
	13 000 € au titre du Développement territorial

La part résiduelle sera financée par l'ensemble des Communautés de Communes concernées du Pays d'Art et d'Histoire, à savoir, Piémont Oloronais, Aspe, Ossau, Josbaig et Barétous, et fera l'objet d'une convention spécifique.

A la lumière de ces éléments d'information,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- APPROUVE le plan de financement de la charte architecturale et paysagère
- AUTORISE Monsieur le Président à :
 - Solliciter les subventions auprès du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général 64
 - o Signer les conventions avec les communautés de communes concernées

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 septembre 2014

Suivent les signatures

Affiché 10 08.10.14

Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

Le -8 OCT. 2014

SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE